

UN MANUSCRIT SOUS LOUIS XIV

Il attendait sur une roche humide des caves de la Mairie que l'on s'occupe de lui. Deux passionnés d'histoire le sauvèrent d'une mort certaine dans les années quatre-vingt. Il fallut des mois pour que les feuillets sèchent, se décollent, retrouvent leur nature initiale. Rien ne fut abîmé car ce papier résiste, parce que les ficelles végétales, animales, qui lient les cahiers sont solides. En ce temps-là, les papiers administratifs devaient durer. Ils étaient fleurdelisés, frappés du tampon "Généralité d'Aix", couronnés, filigranés. L'encre utilisée était indélébile, quand on signait, si on savait écrire, c'était pour l'éternité !

On y nommait abondamment les notables de Mimet. Les Reboul, Demagère, Samat, Gajan dit Pichoty, les Jourdan, Delueil, Constant, Jaubert ou Guillon Marin inscrivaient fièrement leur patronyme. Même s'il ne s'agissait que d'accepter l'inéluctable : le montant des impôts royaux à payer, la taille que, parfois, on augmente. Point de lieu de réunion ou alors, la place du village ou place publique. C'est au vu et au su de tous que ces importants personnages rappelaient qu'on devait se soumettre au fisc royal, comme aux banalités du four et du moulin, face au seigneur du lieu et sans rechigner : ni plus, ni moins, hier et aujourd'hui.

Ces feuillets ont près de quatre siècles : ils nous rappellent que notre condition de contribuable n'a guère changé...